



Confession : **Réaliste Véridique**  
(rieniste).

Membre de l'ERM-TNP.

eglise-realiste.org

**RÉPLIQUE**



N° 1

Lamentable et  
insolent  
Interrogatoire

À :

Laurette Ampil-hac  
Banque Postale

Date :

19 décembre 2021

Copies à :

Diffusion :

Internet - Archives



Aîné de Dom Deschamps

**A VOTÉ**

# Réplique N°1 - TABLE

• Je déteste	CATCEL et CHEFNEUX	p. 1
• N'essayez pas me harceler		p. 2
• La Poste - Mammon		p. 3-4
	16.11.17 beatrice Fournier	p. 5
	07.12.17 -d-	p. 6
	Siège central	p. 7
	11.03.21. de Boisse	p. 8
	18.03.21. Mise au point	p. 9
	-d- de Boisse	p. 10
	19.03.21 la Revanche	p. 11
	29 — pole con. client	p. 12
	-d-	p. 13
	13.04.21 Chrono La Poisse	p. 14
• 1974/2019	* Livret 1974	p. 15
	Moi. 20.09.1984	p. 16
	Catcel. 4.07.1974.	p. 17
	* Livret 2019	p. 18
	Mariage	p. 19
	-d- 24.04.2019	p. 20
	-d- Attestation	p. 21.
	-d- Citoyenneté	p. 22.
	-d- copie acte.	p. 23
• Ma Fortune	Préambule.	p. 24
	Imprimeur	p. 25
	« Fortune »	p. 26
	15.10.17 Vous recevez Colis	p. 27
• Doctrine	Terror-Blanche 11.2.15	p. 28
	Moi 1986	p. 29
	Mammon ad patres	p. 30
	Credo	p. 31
	Trilogie / 28 volumes	p. 32
• Inquisition	16.12.2021 Laurette	p. 33
IR-AR	La Poisse - bis.	p. 34



# R É P L I Q U E

19 DEC. 2021

eglise-realiste.org

mon âge : né 06.02.1941

Je déteste la posture des petits « planqués » de la Poste [qui vivent à nos crochets !] : arrogante, obéir « au plus vite », et menaçante « clôturer mon compte ». Ah ! la « directeur de ! » ... qui se prosterne à plat ventre devant son supérieur !

Primo. En réalité, il n'y a pas lieu de répondre à votre absurde inquisition - Voilà : le « problème » n'est pas le mien, mais celui de la Poste ! Je vous mets au défi de lire ce que vous avez sous le pif : nos relevés de compte des dernières années, d'y relever (!) le pognon que vous avez encaissé de ma part (et Sylvie) en Timbres et Colis à répandre sur tous les continents du globe ; (les 17 volumes de notre « Bible »). Osez donc ensuite publier le chiffre d'affaire et le bénéfice que la Poste nous doit. Eh bien, alors, vous mettriez notre association (ERM-TNP) parmi les gros clients de Lyon ! Bref, allez vous faire voir !!

A part cela, je dois vous éclairer sur un aspect du problème dont vous ne pouvez compter que partiellement. Vos 2 alinea s'expliquent par 2 dates : 1974 et 2019. **1974** Je vis en concubinage avec M<sup>elle</sup> Micheline **CATCEL** (cf livret de famille). Elle accouche d'une fille qui portera son nom de famille (féminisme exige). A présent, Micheline est une vieille baderne (tout comme moi), malade. Sa fille (plus qu'avare) la laisse seule. Je pioche pour eela dans le « solde créditeur » de mon C.C.P. pour lui rembourser la dette que je lui dois : moi, rapatrié d'Algérie (1962) « sans famille », elle m'a épousé pour longtemps (jusqu'en 1985) ; puis j'e l'ai laissé très peiné avec sa fille. « épouser = attaché de propos délibéré et avec ardeur ». Or, en lui faisant mon chèque, j'entame mon magot pourtant Tabou, voué à la mission du Verbe Rieniste. (cf. Ma Fortune).

**2019** Je me marie avec Sylvie **CHEFNEUX** (cf livret de famille). Nous avons tous deux un C.C.P., avec Procurations mutuelles. Nous avons le même dogme du Réel, le même dévouement Militant. Ainsi, Ma Fortune absolument en 2 actes : faire IMPRIMER et EXPÉDIER la bonne Parole - Sylvie prend la plus grande part au second acte ; d'où mes chèques, précisément en dépense d'Envois Postaux !!! Morbleu ! La Poste ignore ses Relevés, se fiche de ses Procurations, baffoue ses Envois ! Quelle pagaille dans le Mammouth postal ; malgré les innombrables scribouillards et rond-de-cuir...

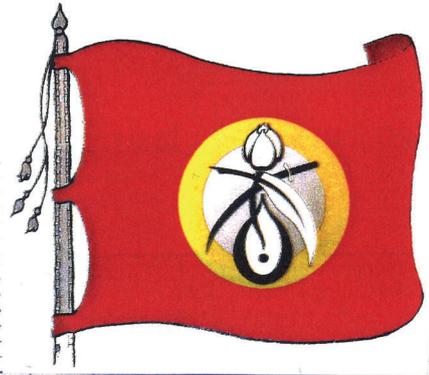
Aimé de Dom Deschamps

A VOTÉ

لاشَاءَ لِلّٰهِ

1/-

## A VOTÉ



N'essayez pas de me harceler !

Ma « Bible » comprend un volume de « A VOTÉ », riposte à toutes injustices.

Ma carrière dans l'ARGENT (après sa conjointe l'AR-MEMENT (B.P.O.M = brigade de paras d'outre-mer) : Bourse des valeurs, Bourse des marchandises (commodities), Gestion de Patrimoine.

La Poste, depuis les PTT, et jusqu'au Siège central (le dernier en date : [de] la Poisse !) y ont goûté. (cf Document « la Poste »).

Après tout, c'est à Mammon et l'Etat Policier Hexagonal que je fais la guerre, pas aux Personnes, si bien qu'une rencontre en face l'un de l'autre n'est pas absolument interdite...

---

On ne se suicide plus, à la Poste ?

**Envoyons Mammon ad patres !**

Freddy Malot  
4 rue Prof. Zimmermann }  
69007 Lyon

à Banque Postale – Réf. client : 050 3919 L 038

**Présentation**

J'ai 77 ans. Suis militant politico-social, disons « depuis toujours ».

J'ai formé à la gestion Patrimoine/Bourse l'INCA-PTT... en 1986!

Poste

Encore au siècle dernier, j'ai animé durant des mois le Club d'Investissement des postiers de Vienne.

J'ai un C.C.P. depuis... 54 ans ! Mon compte est tenu à « Jean Macé – Lyon ».

**Défaillance** <sup>(1)</sup>

Le **20 septembre**. Je signalais une demande de **virement permanent** de 850 € mensuel à la S.C.I. Immo-Alpes II, chaque **5 du mois**, à partir d'**Octobre** (Copie jointe).

Au **20 octobre**, date du relevé mensuel (reçu le **28** octobre), je ne vois AUCUN débit de 850 € !

**Scandale**

- Selon la Convention avec la S.C.I. créditrice, le bailleur se réserve, en cas de « simple non-paiement à échéance exacte » : **1** de majorer le loyer de 10 % ; **2** de résilier le bail à sa volonté. Comment la Banque Postale a-t-elle pu me mettre dans ce cas ?
- Je connais la musique ! Probable que le virement permanent fut mis délibérément en sommeil, tant que le guichet ne m'aurait pas forcé à rencontrer le « conseiller » devant **me vendre (à tout prix)** un ou plusieurs « produits » absorbant tout ou partie de mon confortable solde créditeur !
- J'exige pour le moins les **excuses** de l'établissement pour la Faute commise et le tort fait à mes intérêts.

(1) **Défaillance. Droit** : défaut d'exécution, au terme fixé, d'une clause contractuelle.  
N.B. Les relevés de B.P. signalent un « découvert autorisé » (de 700 €) jamais demandé par moi.

**DESTINATAIRES, avec Ac. Réception**

1<sup>er</sup> nov. 2017

**SCI** Immo-Alpes II ; **B.P.** Jean Macé/Lyon. 44, av. Berthelot 69007 Lyon ; **B.P.** Centre Financier. 166, av. J. Jaurès 69900 Lyon ; **B.P.** Service Client. 8 rue Félix Brun 69007 Lyon ; **B.P.**, Rémy Weber, Siège Social. 115, rue de Sèvres 75006 Paris ; **B.P.** Siège Central. 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux.

**A VOTÉ**

envoyons

MAMMON (1)

ad patres! (2)

(1) LE FRIC-fétiche.

« Personne ne peut servir honnêtement deux maîtres (מַדְּנִיָּים) : LA FORCE\* (מַלְּכִים) et LE-MAMMON (מַמּוֹן) » - (3).  
(Matthieu 6:24 ; Luc 16:13)

\* ils disent Divinité!

(2) au tombeau! (3) Phonétique: 'ADONYM, 'ÉLOHYM, HA-MAMŌN -

LA POSTE



LA POSTE RESEAU ET BANQUE  
SECTEUR DE LYON GERLAND  
15 Rue Jacques Monod  
69007 Lyon

Tél : 04 72 76 52 77

Reçu le 16 Nov. 2017

Monsieur FREDDY MALOT  
4, rue du professeur Zimmermann

69007 LYON

POSTE

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre recommandée me faisant part de votre mécontentement concernant la mise en place d'un virement permanent de 850 € demandé au guichet de Lyon Jean Macé le 20 septembre pour la S.C.I Immo-Alpes.

Je vous exprime mes regrets pour le retard de traitement de votre demande et vous présente mes excuses.

J'ai vérifié sa mise en œuvre et le virement sera bien effectué le 05 de chaque mois en fonction des jours ouvrables.

Je viens de prendre mes fonctions sur ce nouveau secteur depuis le 02 novembre et je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Malot, mes respectueuses salutations.

**Béatrice Fournier**  
Directrice de Secteur

LA POSTE



LA POSTE RESEAU ET BANQUE  
SECTEUR DE LYON GERLAND  
15 Rue Jacques Monod  
69007 Lyon

Tél : 04 72 76 52 77

POSTE

REÇU le 07-12-2017

Monsieur FREDDY MALOT  
4, rue du professeur Zimmermann  
69007 LYON

Monsieur Malot,

J'ai bien reçu votre dernier courrier et lu avec intérêt votre Credo et vous en remercie.

Je reviens vers vous dans le cadre de la réglementation bancaire concernant le virement inscrit au crédit de votre compte le 10 juillet 2017 émanant de SCP Vincent et Mobuc de 2,004.184,06 €

*Babel ! Occident.*

En effet, la réglementation **oblige** les banques à avoir une **connaissance actualisée** de **tous** leurs clients y compris des revenus et du patrimoine et à suivre leurs opérations. Le non-respect de ces obligations les expose à une responsabilité disciplinaire voire pénale.

Je suis donc dans l'obligation de vous demander de me **communiquer l'origine des fonds reçu** afin d'être en conformité avec cette réglementation.

Je serai à Lyon Jean Macé le jeudi matin 07 et 21 décembre, je vous propose de venir me rencontrer.

Dans l'attente de votre réponse, Je vous prie de recevoir, Monsieur Malot, mes respectueuses salutations.

Béatrice Fournier  
Directrice de Secteur

6/-

**LA POSTE** **Destinataire** **RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

**BANQUE POSTALE**  
**SIEGE CENTRAL**

30, BOULEVARD GALLIENI  
 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Numero de l'envoi: **1A 133 898 6896 3**

**Expéditeur**

~~FREDDY MALOT~~  
 Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

~~N°: 4 RUE PROF. ZIMMERMANN~~  
 Libellé de la voie

~~69007 LYON~~  
 Code postal COMMUNE

**PREUVE DE DISTRIBUTION**  
 La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000  
 Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

Restitution de l'information à l'expéditeur  
 La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.  
 Celui-ci vous est cependant retourné pour la raison suivante:  
 La Poste has made every effort to deliver this item.  
 However, we are returning it for the following reason:

Défaut d'accès ou d'adressage  
 Address illegible / inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse  
 Addressee unknown or marked address

Pli refusé par le destinataire  
 Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé  
 Unclaimed recorded delivery

Niveau de g... R2 R3

Utiliser uniquement un **STYLO À BILLE** en appuyant fortement.  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**.

Consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

NEUTRE en CO<sub>2</sub>

EXPEDITEUR: .....

**A VOTÉ**

LA BANQUE POSTALE DIT:

« Tout fut mis en oeuvre pour distribuez mon pli...  
qui m'est quand même retourné...  
**POUR LA RAISON : PLI REFUSÉ !!** »

LA POSTE MENÉE

par des tyrans échappés d'une maison de fous ?!

**A VOTE**



enveloppe agréée par LA POSTE - Agrément N 899 Lot 1 et 2



7/



MR FREDDY MALOT  
APPT 0170 ETG 01  
210 AVENUE PAUL SANTY  
69008 LYON



## ACTUALISATION DE VOS INFORMATIONS CLIENT

V2.WH2020

lll  
**Cher** Monsieur MALOT,

Vous êtes client de la Banque Postale et nous vous remercions de votre confiance.

La réglementation<sup>(1)</sup> impose aux établissements de crédit de disposer d'une connaissance approfondie et actualisée de leurs clients. Nous sommes donc dans l'obligation de mettre régulièrement à jour vos informations pour garantir la protection de notre clientèle.

L'absence de régularisation rapide de votre dossier amènera La Banque Postale à suspendre vos opérations (carte, virements, etc.) et vos accès à la Banque en Ligne.

En conséquence nous vous remercions de bien vouloir régulariser votre dossier en nous transmettant les documents suivants :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile et de revenus
- Le formulaire ci-joint, composé d'une auto-certification fiscale ainsi que d'un complément d'information.

Vous trouverez au verso la liste des documents acceptés par La Banque Postale. Pour faciliter votre envoi, vous trouverez une enveloppe T ci-jointe.

Nous vous rappelons que cette opération est couverte par le secret bancaire et la réglementation relative à la protection des données personnelles telle que décrite dans votre convention de compte.

Si vous avez des doutes sur la nature de cette sollicitation, La Banque Postale détaille sur son site les informations que nous pouvons vous demander. Sachez que La Banque Postale ne vous demandera jamais de fournir vos informations bancaires (codes ou numéro de compte). Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de La Banque Postale, rubrique « Alertes Fraudes et Points de Vigilance ».

Nous vous prions, cher Monsieur, d'agréer l'expression de notre meilleure considération.

*mon œil!*  
Dominique Rouquayrol **de** Boisse  
Le Directeur de la Conformité

(1) Cf. notamment articles L561-1 et suivants et R561-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, les lignes directrices de l'ACPR relatives à l'identification, la vérification de l'identité et la connaissance de la clientèle ou les articles 1649 AC et 1740 C du Code Général des Impôts.

Les données personnelles ainsi recueillies vous concernant sont obligatoires et sont destinées à la mise à jour de votre dossier auprès de notre établissement. Elles seront utilisées dans le cadre de la gestion de la relation bancaire conformément aux obligations réglementaires. Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que celui de faire rectifier ou mettre à jour les données inexacts ou obsolètes. Vous pouvez également sans frais vous opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés auprès de notre établissement en vous adressant à notre service de relations clientèle.

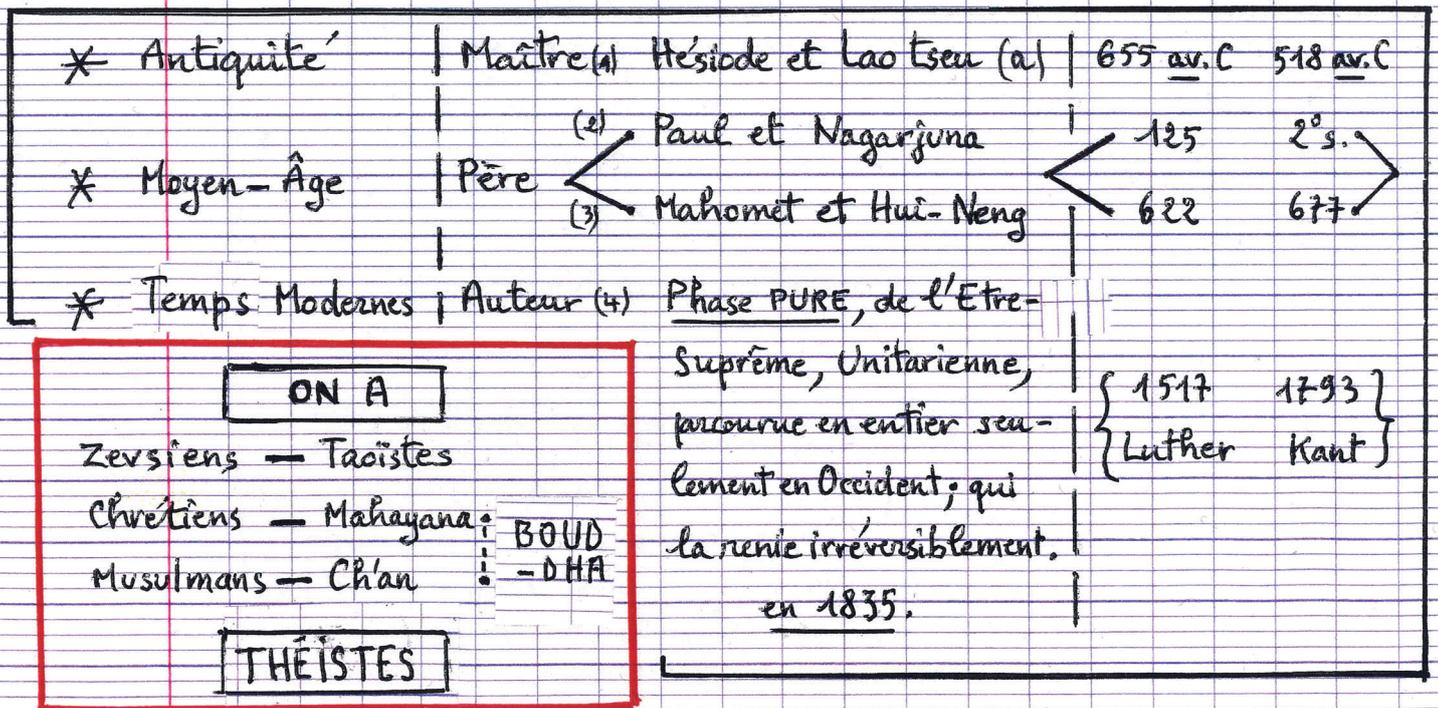
# MISE AU POINT\*

\* Banque Postale

Votre Himalaya de paperasse tracassière et inquisitoriale est le critère de toute décrépidité d'un système social: « Une société bien gouvernée a peu de lois », proclame la Sagesse coutumière !

Il est bon d'être instruit de l'origine de notre sinistre Époque. Sachons donc que l'affaire remonte au « Tournant » Louis-Philippard de 1835 (cf mon traité: « An Idole Babel-Occident »). L'Orléans bénéficia du coup « inventé » par Metternich, et le pape Grégoire XVI (1831-1846) n'eut plus qu'à oindre le Crime...

Exposer brièvement le déroulement de l'ère Civilisée s'impose pour éclairer notre lanterne. Ce fut l'Épopée SPIRITUALISTE (Religieuse - Bourgeoise). Son processus se présente de la manière suivante: 3 longues Phases, lors desquelles l'Orient et l'Occident adorent (au fond) le même Dieu, porté « du Simple au Pur »; en dénouant parallèlement, audacieusement, 4 points d'arrêt successifs. Voici:



Votre « Actualisation des Informations » du Client, commandée à ce dernier, sous la menace d'une « manoeuvre captatoire » de ses avoirs - RÉPRÉHENSIBLE conformément à la tradition - est absolument révoltante ! Votre Institution et la conduite qui en dérive, vous placent vivement hors de la Civilisation.

Toutes les religions parurent dans un esprit d'ascèse ET de communion, de bienfaisance ET de élémenée (vs. Armes et Argent glorifiés), et elles gardèrent ce fond hégémonique, tant qu'elles restèrent vivantes - orthodoxes.



## VOUS ME HARCELEZ

- 1] **22 janvier 2021.** Au titre d'une « dernière » relance (je n'en ai jamais eu de 1<sup>ère</sup>) vous me commandez d'« **actualiser mes informations** » à la Poste, avec le ton que les PATRICIENS prennent face à la PLÈBE forcément, bien sûr.
- 2] **1<sup>er</sup> février 2021.** Je réponds **niaisement** comme indiqué par la Poste, presque jusqu'à vous donner mon groupe sanguin et la périodicité de mes éjaculations..., puisque **tout** ce que vous réclamez, **vous l'avez cent fois** dans vos **corpulentes** écritures. Et puis, un A.R. de votre part coûte trop cher à l'ex P. et T. ; c'est évident...
- 3] **11 mars 2021.** Mal m'en a pris ! Vous revenez à la charge, avec l'adresse du spadassin (assassin à gages), léchant les bottes de la présente République Despotique (mal nommée 5<sup>o</sup>, puisque la 1<sup>ère</sup> fut Splendide). On en est à la **menace de « captation »** de mon dépôt (manœuvre RÉPRÉHENSIBLE selon la tradition). Selon le gratin postal, il est question de « **connaissance** » de Clientèle, simplement.

## POURQUOI TANT DE HAINE ?

Véritablement, vous me « **méconnaissez** » ; et mon Compte-Courant Postal avec !

- \* Mon C.C.P. est absolument au clair, car les **moindres** crédits-débits (ventes-achats) de ma part y figurent, et que je n'ai qu'un chéquier. Il est vrai qu'il faut ajouter le C.C.P. de **ma conjointe**, mais nous gérons en connivence Totale, et nous avons Procuration mutuelle, si bien que la transparence se vérifie en un clin d'œil.
- \* Il ne peut s'agir de se soucier du montant de mon solde créditeur, puisqu'il n'y a plus d'**I.S.F.**
- \* Alors, il reste le fumeux « **Terrorisme** ». Certes, la Poste ne se contente plus de Poster ! Il lui a fallu Bancassurer ; ce qui lui amena les fraudes, le tabou « trafic », les dangers de la banqueroute... et les suicides intérieurs !  
Ce n'est pas tout ! Avec la « Chute de l'Occident » et le Marché colossal pourri jusqu'à l'os, il n'y a que la Poste qui pouvait être choisie électivement, pour **étendre le Métier d'INDIC** (à la solde de la Police, elle-même dégénérée en antenne de l'Armée par l'entremise de la Gendarmerie et les Pompiers) à tout Babel-Occident.

# GARE À LA REVANCHE

Poste

\* Pour finir : Moi, **qu'ai-je à faire** dans ce Tohu-Bohu (תהו ובהו) ? Vos sommations inquisitoires et tyranniques sont évidemment **SÉLECTIVES**. Je m'arroge alors le droit (l'INIQUITÉ tous azimuts régnant dans le Système en vigueur) d'y répondre par une injonction péremptoire :

- 1 **Combien de vos « clients »**, et pourcentage, destinataires de ce type de circulaires, connaissent mon sort ?
- 2 (le plus important). Sur quels **CRITÈRES** précis (pas le blabla : « pour régulariser votre dossier ») sont-ils ciblés ?
- 3 Nombre de **spécialistes** de la Poste affectés à cette tâche nauséuse.

- 
- Il me faut **sérieusement** ces documents pour miner notre Société de Mort, et œuvrer solidement à l'avènement de la **Société Convenable** – 3<sup>o</sup> espèce.
  - De vous, une humble demande d'**excuse absolutoire** n'est pas de refus.

Aîné de Dom Deschamps

Réaliste Véridique, membre de l'E.R.M./T.N.P.

**A VOTÉ**



eglise-realiste.org  
19 mars 2021

AVANT-PROPOS

POSTE

Le **11 mars**, vous me sommez – du ton menaçant habituel des hobereaux de la Caste gouvernante et bureaucratique –, « d'actualiser mes informations de client ». Quel charabia vasouillard et bureaucratique pour le commun de **vos nourriciers** ; de même que le titre bizarroïde de directeur de « la Conformité ». Les Filous se doivent de dérouter la Masse...

Or, vous m'aviez asséné le même courrier le **22 janvier**, prétendu « dernière relance » (Je conteste avoir reçu une 1<sup>ère</sup> !). À cette injonction le **1<sup>er</sup> février**, je répondis, comme indiqué par la poste de Lyon : pièces jointes ci-après. Mais, pas d'accusé-réception de votre part !

Merci pour le « cher M<sup>r</sup> » ! Et humilité devant la griffe d'un **sang-bleu** !



## DÉLITS ET PEINES.

CODE NAPOLÉON

(DÉCRÉTÉ LE 12 FÉVRIER 1810. PROMULGUÉ LE 22 DU MÊME MOIS.)

§. VII.

*Usurpation de titres ou fonctions.*

**259.** Toute personne qui aura publiquement porté un costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartaient pas, ou qui se sera attribué des titres impériaux qui ne lui auraient pas été légalement conférés, sera punie d'un emprisonnement de six mois à deux ans.

La Loi Louis-philipparde du 28.04.1832 supprima purement et simplement toute pénalité à raison de l'usurpation des titres de noblesse.

**Ben voyons ! faisons commerce de la particule...**

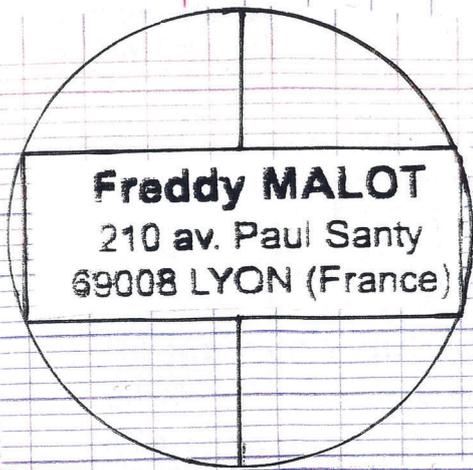
Par la loi du 17.06.1790, notre Grande Révolution avait aboli la noblesse héréditaire.

Dans quelle classe **d'Ig-noble** faut-il vous caser !

Aîné de Dom Deschamps

**A VOTÉ**

eglise-realiste.org  
18 mars 2021



Confession : Réaliste Véridique (rieniste).

Membre de l'ERM-TNP. [eglise-realiste.org](http://eglise-realiste.org)

**RÉPLIQUE**



POSTE



(sorte de Ri-Poste!!!)

N°... □

3

Dominique Rouquayrol de Boisse  
Le Directeur de la Conformité

À... □

LA BANQUE POSTALE  
POLE CONNAISSANCE CLIENT  
AUTORISATION 15120  
60329 COMPIEGNE CEDEX

... Nos lettres se sont croisées!

Date... □

29.03.2021...

Accusé Réception (?)

Copies à

Sièges de la Poste - Chronopost - Filiales, etc.

Diffusion

Réseaux Sociaux.



Q'est la Banque Postale?  
Un organe de l'Etat Policier!  
Abas la République Despotique!

Q'est la Banque Postale?  
Un organe de l'Etat Policier!  
Abas la République Despotique!

# Guerre à la POSTE – La Poisse

## Chronologie

1- De la part de la Poste : « Dernière relance » (!)

daté du 22/01/21  
reçu le ?

Sylvie appelle La Poste Lyon 8 : quels documents faut-il envoyer ?

**Réplique n°1** : « Qu'est la Banque Postale ? (org. policier) »

daté du 1/02/21  
envoi 1 ou 2/02 ?

Envoi : **courrier simple** (pas en AR).

---

2- De la part de la Poste : « Actualisation » (grosse paperasse)

daté du 11/03  
reçu le 15/03

Ecriture du « Ig-noble », non envoyé

daté du 18/03

**Réplique n°2** : « Vous me harcelez » (manuscrit)

daté du 19/03  
envoi le 22/03

Envoi en **AR**, par nous : n° de suivi sur l'AR dit : « distribué le 25/03 contre signature »  
(bien remis) Mais pas d'Avis-retour !!!

---

3- De part de la Poste : « URGENT, Régularisation » (1p.)

daté du 23/03  
reçu le 26/03

**Réplique n°3** Papier à lettre rempli (manuscrit) : « Réplique-Ri-Poste »

Envoi en **AR**, par nous

le 29/03.

...et depuis : le **MAMMOUTH Postal** est muet !!

SI RÉPONSE de la Poste :

- Envoi en **AR**, Nouvelle **Réplique (N°4)** : Papier à lettre + « Vous me harcelez »  
(version éditée, ex-manuscrite) + bio La Poisse, Tableau, Larousse, bio Wahl.

Fait le 13/04/21

Catcel - Malot

↓  
Clémène

# LIVRET DE FAMILLE

Conforme aux instructions du Ministre de la Justice

APPLICATION  
DU DÉCRET 74-449 DU 15 MAI 1974  
ET DE L'ARRÊTÉ DU 16 MAI 1974

ANNEXE II

## DÉLIVRANCE DU LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est remis à la mère ou au père d'un enfant naturel sur sa demande lorsque la filiation de l'enfant est établie à son égard.

La demande en est faite à l'officier de l'état civil du lieu de naissance de l'enfant ou à celui de la résidence du parent qui requiert la délivrance du livret.

Le livret de famille peut pareillement être remis à la mère ou au père d'un enfant adoptif ou d'un enfant ayant fait l'objet d'une légitimation par autorité de justice.

Il y a lieu de noter que les père et mère naturels, s'ils ont tous deux reconnu l'enfant, peuvent obtenir un livret de famille commun sur leur demande conjointe.

## ÉLÉMENTS DU LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est constitué par la réunion d'un extrait de l'acte de naissance de la mère ou du père et d'un extrait de l'acte de naissance de l'enfant.

Si le titulaire du livret est marié ou l'a été, aucune mention de mariage ne doit figurer sur l'extrait de son acte de naissance.

Le livret est ultérieurement complété par les extraits des actes de naissance des autres enfants naturels, les extraits des actes de décès des enfants naturels mineurs, l'extrait d'acte de décès de la mère ou du père, ainsi que par la mention des actes ou jugements ayant une incidence sur un des actes figurant sur le livret, tel que reconnaissance, changement de nom de l'enfant, jugement rectificatif, etc.

## MISE A JOUR DU LIVRET DE FAMILLE

Le titulaire du livret ne devra pas manquer de faire mettre à jour le livret de famille par l'officier de l'état civil compétent.

L'usage d'un livret de famille incomplet ou devenu inexact en raison des changements intervenus dans l'état des personnes considérées rend son auteur passible de poursuites pénales.

Moi

Extrait de l'Acte de naissance N° 25 <sup>Père</sup> ~~de la mère~~ (1)

Nom MALOT

Prénoms Freddy, Pietro

Né le 6 Février 1941

à PAMIERS (Ariège)

de (2) MALOT

César, Sadi

et de (2) LUZZANA

Félicina

Délivré conforme aux registres, le 20 septembre 1984

MENTIONS MARGINALES (3)



Extrait de l'Acte de décès N° \_\_\_\_\_ de la mère (1)

décédé le \_\_\_\_\_ (4)

à \_\_\_\_\_ (5)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES (3)

L'Officier de l'Etat civil.

Sceau  
de la Mairie

concubine - enfant reconnu : 4.7.1974

**PREMIER ENFANT**

Extrait de l'Acte de naissance N° 1793

Le 16 juin 1974

mil \_\_\_\_\_

à 7 heures 20

est né CATCEL Clémène (a)

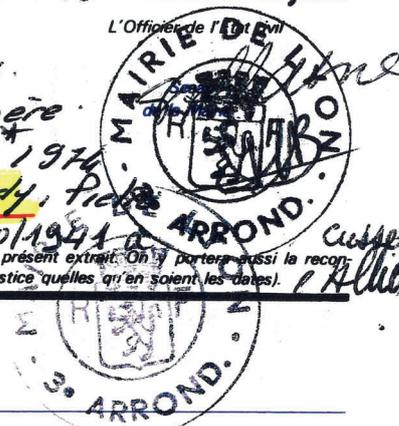
du sexe féminin à Lyon 3<sup>e</sup> (b)

Délivré conforme aux registres, le 14 septembre 1984

**MENTIONS MARGINALES\***

reconnu le 4 juillet 1974  
à Lyon 3<sup>e</sup> par sa mère  
Micheline, Arrière CATCEL +  
reconnu le 9 juillet 1974  
à Lyon 3<sup>e</sup> par Freddy, Pierre  
MALOT + né le 4/10/1941  
\* (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. On y portera aussi la reconnaissance de paternité ou la légitimation par autorité de justice, quelles qu'en soient les dates).  
C. ALICE

L'Officier de l'Etat civil



Extrait de l'Acte de décès N° \_\_\_\_\_

Décédé le \_\_\_\_\_ (1)

à \_\_\_\_\_ (2)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

L'Officier de l'Etat civil

Sceau  
de la Mairie

(1) Date du décès.  
(2) Lieu du décès.

**MENTIONS MARGINALES\***

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(b) Lieu de naissance.

République française

Mariage 2019

Livret  
de **F**amille



modèle sécurisé adheterna

# Mariage 2019

À la demande de l'Officier d'État Civil, les futurs époux se lèvent

\*\*\*\*

Au moment de consacrer votre union par la célébration de votre mariage, j'attire votre attention sur les obligations en découlant.

Elles sont prévues par le Code Civil qui détermine les droits et les devoirs des époux. La loi nécessite de vous donner lecture de certaines de ces dispositions relatives au mariage.

**Article 212.** : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance.

**Article 213.** : Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.

**Article 214.** : Si les conventions matrimoniales ne règlent pas la contribution des époux aux charges du mariage, ils y contribuent à proportion de leurs facultés respectives.

**Article 215.** : Les époux se doivent mutuellement à une communauté de vie.

**Article 371-1.** : L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant.

Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.

## Le moment est arrivé de recueillir votre consentement

**Sylvie CHEFNEUX** consentez-vous à prendre pour époux **Freddy Pietro MALOT** ici présent ?

Oui

**Freddy Pietro MALOT** consentez-vous à prendre pour épouse **Sylvie CHEFNEUX** ici présente ?

Oui

D'après vos réponses affirmatives et votre consentement libre et mutuel,  
**je déclare, au nom de la loi, que vous êtes unis par le mariage.**

\*\*\*\*

Éventuellement échange des alliances, puis lecture de l'acte de mariage,  
félicitations et discours de l'Élu.

Fin de la cérémonie.

<sup>(1)</sup> Époux ou Père

Prénoms Freddy Pietro

Nom <sup>(2)</sup> MALOT

Né <sup>(3)</sup> le 6 février 1941  
à Pamiers (Ariège) heures

Fils <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> César Zadi MALOT  
et de <sup>(5)</sup> Félicina LUZZANA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 25  
le <sup>(6)</sup> 22 janvier 2019

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau <sup>(8)</sup>

<sup>(1)</sup> Épouse ou Mère

Prénoms Sylvie

Nom <sup>(2)</sup> CHEFNEUX

Née <sup>(3)</sup> le 31 octobre 1973  
à Lyon 4e Arrondissement (Rhône) heures

Fille <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Noël André CHEFNEUX  
et de <sup>(5)</sup> Gabrielle Jeanne BOUCHET

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2634  
le <sup>(6)</sup> 13 février 2019

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau <sup>(8)</sup>

Mariage célébré à CALUIRE ET CUIRE

le 24 avril 2019

à 14 heures 00

Il a été déclaré <sup>(8)</sup>  
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 32

Mentions marginales <sup>(7)</sup>

Néant

le 24 avril 2019



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>ère</sup> partie : ..... 2<sup>ème</sup> partie : ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me... notaire à... »

*Mariage 2019*

---

**ATTESTATION DE PUBLICATION**

---

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE (Rhône) atteste que :

**Freddy Pietro MALOT**

et

**Sylvie CHEFNEUX**

ont fait procéder à la publication du 12 mars 2019 au 22 mars 2019 de leur mariage qui doit être célébré en l'Hôtel de Ville de CALUIRE ET CUIRE le :

**mercredi 24 avril 2019**

à

**14 heures**

En foi de quoi, la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

CALUIRE ET CUIRE,  
le 12 mars 2019  
Pour le Maire  
L'Officier d'Etat Civil Délégué





## CITOYENNETÉ

CACHINERO Sandrine - 04.78.98.80.10

Monsieur Freddy MALOT  
4 rue Professeur Zimmermann  
69007 Lyon

*Mariage 2019*

Caluire et Cuire, le **15 MARS 2019**

Objet : confirmation de la date de votre mariage

Monsieur,

Vous avez récemment déposé un dossier de mariage auprès du service Citoyenneté de la commune.

J'ai le plaisir de vous confirmer la date et l'heure de la cérémonie de votre mariage :

**le mercredi 24 avril 2019 à 14 heures 00**

Vous trouverez ci-joint, des attestations de la publication des bans de votre mariage.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



Philippe COCHET  
Maire

22/-

**MARIAGE - N° 32 -  
Freddy Pietro MALOT  
et Sylvie CHEFNEUX**

Le vingt quatre avril deux mil dix neuf à quatorze heures, devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune :-----

**Freddy Pietro MALOT**, retraité, né à Pamiers (Ariège), le 6 février 1941, domicilié à Lyon 7e-----  
Arrondissement (Rhône), 4 rue Professeur Zimmermann; fils de César Zadi MALOT et de Félicina--  
LUZZANA décédés, d'une part.-----

Et : **Sylvie CHEFNEUX**, Secrétaire, née à Lyon 4e Arrondissement(Rhône), le 31 octobre 1973,-----  
domiciliée à Caluire-et-Cuire ( Rhône), 2 montée de la Rochette ; fille de Noël André CHEFNEUX,---  
retraité et de Gabrielle Jeanne BOUCHET, retraitée, domiciliés à Lyon 9e Arrondissement (Rhône), 61  
rue Pierre Audry, d'autre part.-----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.-----  
Ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la--  
loi, qu'ils sont unis par le mariage.-----

En présence de : Régine LATOUR épouse KOUA KOUA, secrétaire, domiciliée à Lyon 9ème (Rhône)  
25 rue Emile Dupont et de David ALLARD, chauffagiste, domicilié à Caluire et Cuire (Rhône) 2-----  
montée de la Rochette, témoins majeurs.-----

Lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont signé avec Nous, Isabelle MAINAND,  
Adjoint au Maire de CALUIRE ET CUIRE, Officier de l'Etat Civil.-----

*Suivent les Signatures*

*Mentions Marginales*

Néant

Pour copie conforme.



à CALUIRE ET CUIRE  
le 24 avril 2019  
L'Officier de l'Etat Civil

Freddy Malot  
4 rue Prof. Zimmermann  
69007 Lyon

à  
Luce VEROT – Tél : 0478.633.120  
Réception sur rendez-vous

3<sup>ème</sup> Brigade de Fiscalité Immobilière  
Cité Administrative. 165 rue Garibaldi  
69003 Lyon

MA FORTUNE

22 août 2016  
LR – AR  
7 pages  
Édition révisée :  
30 août 2016

## PRÉAMBULE

M<sup>me</sup>,

Je me trouve destinataire de votre circulaire datée du 9 août 2016 (éco'pli... du 16 août).

Tenez compte, s'il vous plaît, que c'est en tant que soldat de la cause pour une Société Convenable (abolissant l'Argent et les Armes) que je vous répons. Chacun se présente en sa qualité, il ne peut en être autrement.

Votre missive ose affirmer ceci : « Compte tenu de la consistance de votre patrimoine » qui « résulte des documents détenus par le service », « les déclarations I.S.F. relatives aux années 2016 et antérieures auraient du être déposées... ».

J'aurais fort aimé recevoir copie de vos étranges « documents » ! Ceci dit, vous ne les supposez pas vous-même très fiables, puisque vous ajoutez : « Dans l'hypothèse où vous estimeriez que vous n'êtes pas redevable de l'I.S.F. »... Après cela vient l'injonction insolente de m'en justifier, au nom donc d'une « présomption de culpabilité » tirée nécessairement du Code tyrannique de quelque Caligula ! Et, bien sûr, la menace de représailles (« engagement d'une procédure ») appuie aussitôt la sommation arbitraire.

Un détail : l'ultimatum d'« un mois » est brandi en plein mois d'août (vacances), tandis que la lettre met huit jours pour passer du 3<sup>o</sup> au 7<sup>o</sup> arrondissement de Lyon. Les séides des despotes ont le souci de ne rien laisser au hasard !

Le désagrément que m'occasionne votre « service » n'est que vètille, parmi tant et tant de misères et calamités qui frappent la multitude. Mais ceci dénonce tout ensemble le régime social en vigueur, établi précisément en 1835 et à présent au bout du rouleau ; ce Système ne craignant pas de s'afficher de façon la plus obscène comme « État de Droit ». Par suite, vis-à-vis de la responsabilité sociale, il n'est absolument rien de plus impératif que d'éliminer à tout prix cette géante Imposture ! Oui, il est plus que temps qu'une phalange intrépide se lève et hurle jusqu'aux antipodes la véritable identité du régime : République Despotique ! Ainsi, à la tête de notre geôle hexagonale, il n'est qu'une Caste insolente, qui émet des ukases, dont elle ne se prive pas même d'en enfreindre les termes formels.



## Situation de votre CCP n° 05 039 19 L 038

IBAN : FR36 2004 1010 0705 0391 9L03 8071 BIC : PSSTFRPLYO

Votre nouveau solde au 20/07/2017

+ 2 084 481,90 €

- > Découvert autorisé au 20/07/2017 : 700,00 € (à régulariser sous 30 jours)
- > Frais et cotisations perçus depuis le 20/06/2017 : - 3,00 €

*Ma Fortune*

## Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)
	<b>Ancien solde au 20/06/2017</b>		<b>135 479,70</b>
26/06	CHEQUE N° 6624032 <b>IMPRIMEUR CHIRAT</b>	50,000,00	
26/06	PRELEVEMENT DE TIP SEPA EDF SIMM CR EN REF : ZgiqExWIZqf406701644198323641911131 TIP SEPA - Numero de compte: 701644 1983 - Facture: 23641911131 IDENT : FR47EDFO01007 MANDAT : TIPO4406701644198323641911	298,47	
27/06	694290 RETRAIT EFFECTUE LE 270617 A LYON JEAN MACE BP	1 500,00	
28/06	VIREMENT DE IRC-REG IRCANTEC RETRAI TE 06LXP0655714131706LXP0655714131788W01AHX674FINRC- REG RRG214038093301/07/2017 REFERENCE : 0190178700143002		62,70
03/07	VIREMENT DE Humanis Retraite Agirc 267250183 RETRAITE COMPLEMENTAIRE AGIRC HUMAN IS RETRAITE AGIRC REF : 0000000000 0015783471/267250184.07/2017 FRE DDY MALOT REFERENCE : 0190181700166001		19,69
03/07	VIREMENT DE AG2R REUNICA ARRCO 302613753 RETRAITE COMPLEMENTAIRE ARRCO AG2R REUNICA ARRCO REF : 0022631693/0066 97456 FREDDY MALOT 30261375 REFERENCE : 0190181700169002		178,42
04/07	CHEQUE N° 6624033	433,75	
04/07	CHEQUE N° 6624034 <b>VALEURS ACTUELLES</b>	2 280,00	
05/07	VIREMENT DE CAF DU RHONE 019792979V16 XPXREFERENCE019792979ME 1297071XMALOTO62017ME REFERENCE : 0190185700221009		118,00
10/07	VIREMENT DE RSI REGION RHONE PRESTA B5036554G070152MALOTFRED0617 B5036554G070152MALOTFRED0617 REFERENCE : 0189191700000600		66,79
10/07	VIREMENT DE CAISSE D ASSURANCE RETR AITE ET DE SANTE AU TRAVAIL RHONE A 02889365MALOT 0617 VOTRE RETRAITE SECURITE SOCIALE REFERENCE : 0190188700097001		587,76
10/07	VIREMENT DE SCP VINCENT ET MOBUCHON 0510010014441 VIREMENT MR MALOT FREDDY QUOTE-PART <u>LUI REVENANT DANS PARTAGE SUCCESSIONS MALOT REFERENCE : 0190188700204004</u>		2.004.184,06
17/07	694290 RETRAIT EFFECTUE LE 150717 A LYON JEAN MACE BP	1 500,00	
19/07	CHEQUE N° 6624035	200,00	
20/07	FRAIS TRIMESTRIELS DE TENUE DE COMPTE	3,00	
	<b>Total des opérations</b>	<b>56.215,22</b>	<b>2.005.217,42</b>
	<b>Nouveau solde au 20/07/2017</b>		<b>2 084 481,90</b>

---

## Ma « Fortune »

---

Elle consiste entièrement en **LIQUIDITÉS**, à dépenser **GRATUITEMENT** par des **BÉNÉVOLES**, sous forme du don des **ÉCRITS** « E.R.M.-T.N.P. »<sup>1</sup> à tous organes et établissements **CULTURELS** : UNESCO, Ministères de l'Éducation, Instituts, Bibliothèques, maîtres de la Littérature et des Arts, Media, etc.

---

***N.B.** : Nous osons prétendre que, de nos Écrits dépend le Salut du Genre Humain ! Lumière unique en mesure de défier et effacer l'**OBSCURANTISME INTÉGRAL** de Babel-Occident.*

---

*Ainé de Dom Deschamps*

15 oct. 2017

---

<sup>1</sup> Église Réaliste Mondiale ; Tout Nouveau Peuple.

## Vous recevez des colis de notre part...

- Leur contenu est inestimable.
- Notre minuscule ERM ne peut distribuer notre « bible » qu'à une infime population de la planète.
- Tout ce que la Religion et l'Observance comptaient de Vivant et d'Impérissable imprègne tous nos écrits.
- Nous devons nous en tenir au don de nos écrits, qui attaquent les CAUSES morales et physiques de la misère du monde.

18 juillet 2020

PS : Même la défense de nos militants persécutés refuse d'engraisser les « avocats » véreux du système.

## Ma « Fortune »

Elle consiste entièrement en LIQUIDITÉS, à dépenser GRATUITEMENT par des BÉNÉVOLES, sous forme du don des ÉCRITS « E.R.M.-T.N.P. »\* à tous organes et établissements CULTURELS : UNESCO, Ministères de l'Éducation, Instituts, Bibliothèques, maîtres de la Littérature et des Arts, Media, etc.

**N.B.** : Nous osons prétendre que, de nos Écrits dépend le Salut du Genre Humain ! Lumière unique en mesure de défier et effacer l'OBSCURANTISME INTÉGRAL de Babel-Occident.

15 octobre 2017

\* Église Réaliste Mondiale ; Tout Nouveau Peuple.

**A VOTÉ**

*Aîné de Dom Deschamps*



# La Terreur Blanche

---

Depuis le 7 janvier 2015, par la géante et immonde manifestation de « **Je suis Charlie** », les dignes héritiers de la Gauche « versaillaise » de 1871 firent s'abattre la **TERREUR BLANCHE** sur la France.

Le chant ci-après s'inspire de « **La Semaine Sanglante** » que Jean-Baptiste Clément écrivit dans la clandestinité, dédiée "Aux Fusillés" de la Commune de Paris.

---

Sauf des mouchards et des gendarmes,  
 On ne voit plus par les chemins  
 Que musulmans tout en alarmes,  
 Et immigrés dans le pétrin.  
 Les salariés se désespèrent,  
 Inquiets sont les indépendants,  
 Les tribunaux sont insincères  
 Et les cachots vont foisonnant.

## Refrain :

Oui mais...  
 Ça branle dans le manche,  
 Les mauvais jours finiront !  
 Et gare à la revanche  
 Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)

---

طالب فیردی – ERM-F – Tout Nouveau Peuple – 11 février 2015  
 tel : 06.84.49.30.99. e-mail : contact@eglise-realiste.org

*Mon témoignage* – Silvye – ERM-R

**Envoyons Mammon ad patres !**

Freddy Malot  
4 rue Prof. Zimmermann }  
69007 Lyon

à Banque Postale – Réf. client : 050 3919 L 038

**Présentation**

J'ai 77 ans. Suis militant politico-social, disons « depuis toujours ».

J'ai formé à la gestion Patrimoine/Bourse l'INCA-PTT... en 1986 !

Poste

Encore au siècle dernier, j'ai animé durant des mois le Club d'Investissement des postiers de Vienne.

J'ai un C.C.P. depuis... 54 ans ! Mon compte est tenu à « Jean Macé – Lyon ».

**Défaillance** <sup>(1)</sup>

Le **20 septembre**. Je signalais une demande de **virement permanent** de 850 € mensuel à la S.C.I. Immo-Alpes II, chaque **5 du mois**, à partir d'**Octobre** (Copie jointe).

Au **20 octobre**, date du relevé mensuel (reçu le **28** octobre), je ne vois AUCUN débit de 850 € !

**Scandale**

● Selon la Convention avec la S.C.I. créditrice, le bailleur se réserve, en cas de « simple non-paiement à échéance exacte » : **1** de majorer le loyer de 10 % ; **2** de résilier le bail à sa volonté. Comment la Banque Postale a-t-elle pu me mettre dans ce cas ?

● Je connais la musique ! Probable que le virement permanent fut mis délibérément en sommeil, tant que le guichet ne m'aurait pas forcé à rencontrer le « conseiller » devant **me vendre (à tout prix)** un ou plusieurs « produits » absorbant tout ou partie de mon confortable solde créditeur !

● J'exige pour le moins les **excuses** de l'établissement pour la Faute commise et le tort fait à mes intérêts.

(1) **Défaillance. Droit** : défaut d'exécution, au terme fixé, d'une clause contractuelle.  
N.B. Les relevés de B.P. signalent un « découvert autorisé » (de 700 €) jamais demandé par moi.

**DESTINATAIRES, avec Ac. Réception**

1<sup>er</sup> nov. 2017

**SCI** Immo-Alpes II ; **B.P.** Jean Macé/Lyon. 44, av. Berthelot 69007 Lyon ; **B.P.** Centre Financier. 166, av. J. Jaurès 69900 Lyon ; **B.P.** Service Client. 8 rue Félix Brun 69007 Lyon ; **B.P.**, Rémy Weber, Siège Social. 115, rue de Sèvres 75006 Paris ; **B.P.** Siège Central. 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux.

**A VOTÉ**

29/-

envoyons

# MAMMON<sup>(1)</sup>

ad patres!<sup>(2)</sup>

## (1) LE FRIC-fétiche.

« Personne ne peut servir honnêtement deux

maîtres (אֱדֹנָיִם) : LA FORCE\* (אֱלֹהִים) et LE-

MAMMON (מָמוֹן) >>. (3).

(Matthieu 6:24 ; Luc 16:13)

\* ils disent Divinité!

(2) au tombeau!

(3) Phonétique: 'ADONYM, 'ÉLOHYM, HA-MAMŌN -

# CREDO

*Hardi, camarades !*

C'est le moment d'abattre le Colosse aux pieds d'argile : l'Occident pourri jusqu'à l'os.

Désertons le Système. Contre-société (École, Media, Justice, Police, et tout le St Frusquin) !

- Matière et Esprit sont les 2 faces d'une même et unique Réalité.

Nature et Humanité sont à Parité.

- Deux Partis accouplés forment l'assise sociale : le Féminin et le Masculin.

- Deux Valeurs combinées animent le travail : Égalité et Liberté. Ceci entraîne une double conduite : Fraternelle et Amicale.

- Le nouveau régime d'Associés authentiques implique tout à la fois la Gratuité et le Volontariat.

Tandis que les prisons sont vidées sans façon, les serrures de tout type s'en vont au musée.

De même que la Propriété privée-publicue disparaît et fait place à de simples Possessions, les Frontières sont renversées et l'O.N.U. est expédiée dans les poubelles de l'histoire.

Enfin ! La Société Convenable est là : le Comm-Anar. Sans Argent et sans Armes.

1

Now's our time to bring down the Idol with feet of clay: the West rotten to the core.

Forsake the System. Counter-community (School, Media, Courts, Constabulary, and the whole caboodle)!

2

- Matter and Spirit are heads and tails of the same and single Real.

Nature and Humanity are at Parity.

- Two mated Parties make up the social basis: one Feminine and the other Masculine.

- Two combined values animate working: Equality and Liberty. This entails a twofold behaviour: Brotherhood and Friendship.

- The new regime of genuine Partners implies all at once Free Livelihood and Voluntary Service.

3

As jails are offhand vacated, likewise locks of every kind depart for the museum.

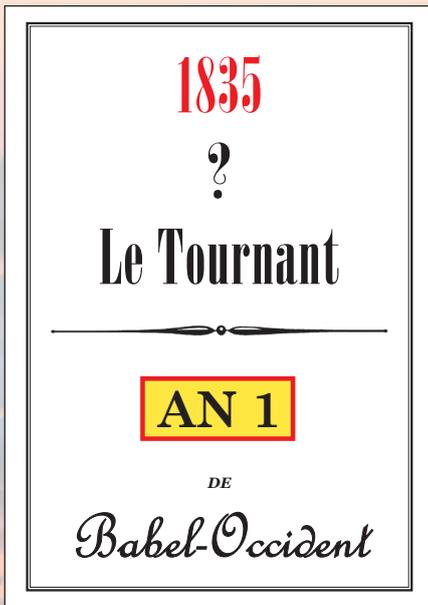
As well as public-private Properties vanish and give way to mere Possessions, Borders are overthrown and U.N.O. is consigned to the scrap heap of history.

4

Well! Well! We've got the Suitable Community: Anar-Comm. Without Money and Weapons.



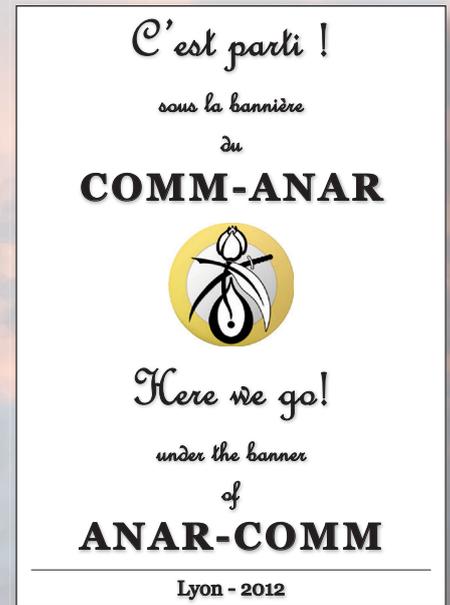
Trilogy : french-anglais.



2021 - 144 pages



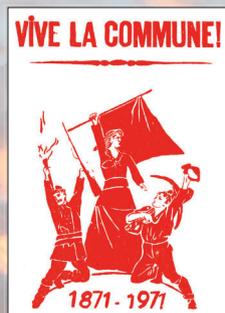
2017 - 80 pages



2012 - 480 pages



Vol. 1 - 1965-1981  
400 pages



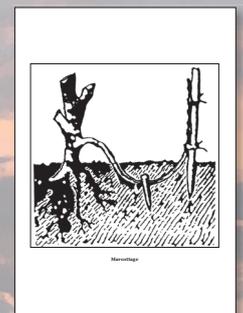
Vol. 2 - 1971 & 1978  
336 pages



Vol. 3 - 1988-1997  
512 pages



Vol. 4 - 1992-1995  
512 pages



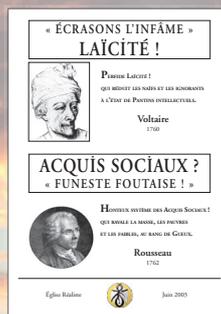
Vol. 5 - 1998-2000  
544 pages



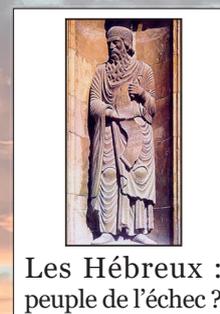
Vol. 6 - 1997-1999  
368 pages



Vol. 7 - 2000-2001  
544 pages



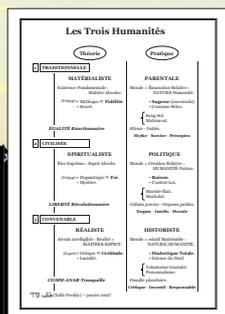
Vol. 8 - 2001-2004  
496 pages



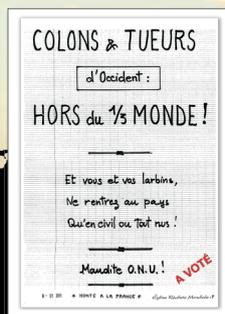
Vol. 9 - 2003  
240 pages



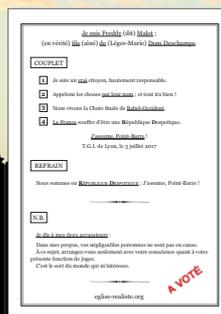
Vol. 10 - 2004-2005  
496 pages



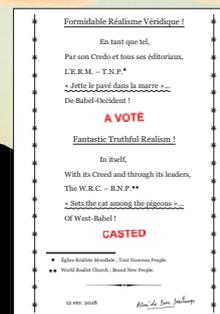
Vol. 11 - 2005-2007  
416 pages



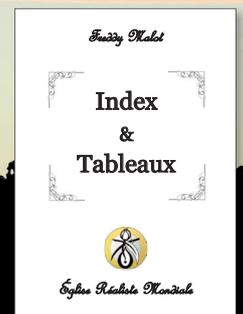
Vol. 12 - 2007-2011  
384 pages



Vol. 13 - 2011-2017  
384 pages



A Voté ! - 1968-2018  
288 pages



Index & Tableaux  
256 pages



La Banque Postale  
Secteur de Monplaisir  
5 rue Antoine LUMIERE  
69008 LYON  
06 61 74 38 59

A Lyon, le 16/12/2021

Mr Freddy MALOT  
Appartement 0170  
210 avenue Paul santy  
69008 LYON

LR AR 1A18942903495

Monsieur,

Conformément aux articles L 561-5 et suivants du Code monétaire et financier, La Banque Postale doit avoir une connaissance actualisée de tous ses clients.

Dans ce cadre et au vu du fonctionnement actuel de votre compte numero 0503919L038 je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir au plus vite par courrier les documents suivants :

● Vous avez émis 4 chèques de 20 000 euros au profit de Mme Sylvie CHEFNEUX pour un total de 80 000 euros  
Tout document justifiant les chèques émis (attestation don manuel, attestation de prêt....)

● Vous avez émis 1chèques de 100 000 euros au profit de Mme Micheline CATCEL le 23/08/2021

Tout document justifiant ce chèques émis (attestation don manuel, attestation de prêt....)

J'appelle votre attention sur le fait que ces informations sont nécessaires à la banque dans le cadre de ses obligations réglementaires (Article L 561-10-2 du code monétaire et financier).

A défaut de réponse de votre part, la banque pourra procéder à la clôture de vos comptes bancaires (Article L. 561-8 du code monétaire et financier).

Recevez Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurette AMPILHAC

Directeur de Secteur

Melle !

Melle !

33/-

reçu le 18



021 / E908W3

Mrs Freddy MAIOT  
App't 0170  
210 avenue Paul Sonty  
69008 LYON

RECOMMANDÉ  
AVEC AVIS DE RÉCEPTION  
n° de l'envoi : 1A 189 429 0349 5  
LETTRE RECOMMANDÉE



DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

M. Freddy MAIOT  
Appartement 0170  
210 avenue Paul Sonty  
69008 LYON

Numéro de l'envoi : 1A 189 429 0349 5  
LETTRE RECOMMANDÉE

Présenté / Avisé le : 18/12/21  
Distribué le :

Référence client

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

~~LA POSTE LYON MONPLAISIR  
Le directeur d'établissement  
N°: 5 rue Oulsière la mété  
69008 LYON~~

69008 LYON MONPLAISIR

DEP Date : 09H59 Prix : CRBT :  
LE 17/12/21 0,00EUR R1



Utilisez DP le BILLE en appuyant fortement.  
Pensez éc SANTY recommandée en ligne laposte.fr

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1  R2  R3

PREUVE DE DISTRIBUTION  
La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris  
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

ECOLOGIC  
Priorité neutralité carbone

34/